



### Décision n° 2018-33

Régularisant une activité de prises de vues  
réalisée dans un cadre professionnel ou à des fins commerciales  
dans le cœur de Parc national

Le directeur de l'Établissement public du parc national,

VU le code de l'environnement et notamment les articles L.331-4-1, L.331-26, R.331-65 et R.331-68,

VU le décret n°2009-486 du 29 avril 2009, notamment ses articles 3, 15 et 16,

VU le décret n°2012-1541 du 28 décembre 2012 approuvant la charte du Parc national et les modalités 31 et 34 d'application de la réglementation dans le cœur,

VU la décision n°2016-01 du 1er janvier 2016, donnant délégation permanente de signature au directeur-adjoint de l'Établissement public du Parc national du Mercantour,

VU l'arrêté n°2013-09 instituant la zone réglementée des gravures rupestres des Merveilles et de Fontanalbe, notamment ses articles 4, 6 et 7,

VU la demande présentée le 17 janvier 2018 par Monsieur DUPONT Cédric, photographe professionnel,

Considérant que Monsieur DUPONT a réalisé des photographies animalières au cours des années 2016 et 2017 dans le cœur du Parc national du Mercantour, et qu'il n'a pris le statut de photographe professionnel qu'à partir d'octobre 2017,

Considérant en conséquence, que Monsieur DUPONT n'exerçait pas une activité irrégulière dans le cœur du Parc national jusqu'à cette date, et que la demande porte uniquement sur l'autorisation de publier dans la presse spécialisée dans ce domaine, les photographies animalières réalisées durant ce laps de temps,

Considérant que la publication de ces photographies permettra à Monsieur DUPONT de faire valoir ses droits d'auteur et notamment de rémunération, ceci équivalant à une commercialisation des clichés,

Considérant que les prises de vues photographiques n'ont pas été réalisées en ayant recours à un aéronef motorisé (de type drone) dont le survol n'aurait pas été préalablement autorisé,

Considérant que sur le site des gravures rupestres des Merveilles et de Fontanalbe, les prises de vues photographiques n'ont pas été réalisées à l'aide d'un support équipé d'embouts ferrés ni au moyen d'une circulation pédestre hors sentiers balisés et non encadrée par un professionnel bénéficiant de l'agrément Merveilles,

Considérant que les photographies concernées portent sur des individus d'espèces de la faune sauvage du Parc national du Mercantour, à savoir Chamois, Bouquetin des Alpes, Marmotte, Pipit et Accenteur mouchet

Considérant que la demande correspond à ce titre, à un des cas d'autorisation possibles définis par la modalité 34 d'application de la réglementation dans le cœur, à savoir « 1° réalisation de films, reportages ou documents didactiques ou pédagogiques » liés au territoire du Mercantour,

Décide :

#### Article 1:

Monsieur DUPONT Cédric, photographe professionnel, ci-après désigné « le bénéficiaire », est autorisé à commercialiser des prises de vues photographiques réalisées dans le cœur du Parc national du Mercantour, aux conditions définies ci-après.

#### Article 2 :

La présente autorisation est accordée pour les photographies listées en annexe et réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2017, dans les secteurs suivants :

- zone des gravures rupestres des Merveilles et de Fontanalbe (Roya)
- secteur de Fenestre (Vésubie)
- secteur de la Cougourde (Vésubie)

#### Article 3 :

3.1. Le bénéficiaire est tenu de ne pas commercialiser ses photographies à des fins d'usage publicitaire, de placement de produits ou services.

3.2. Le bénéficiaire est tenu de faire figurer sur les media et supports illustrés de ses photographies, y compris site Internet, la mention suivante : « Les photographies réalisées dans le cœur du Parc national du Mercantour ont bénéficié d'une autorisation spécifique conformément à la réglementation en vigueur (numéro de la (des) décision(s) ».

3.3. Le bénéficiaire autorise le Parc national du Mercantour à utiliser les clichés dont la liste figure en annexe, pour l'illustration des documents pédagogiques ou scientifiques non commerciaux qu'il édite, sous réserve de la mention obligatoire « © Dupont Cédric – Nature & Photographie ».

3.4. Tout usage commercial des photographies rétrocédées, envisagé par l'Établissement public du Parc national du Mercantour, fera l'objet de l'accord préalable et formalisé du bénéficiaire.

#### Article 4 :

La présente décision n'exonère pas des autorisations qui peuvent être requises par les autres réglementations en vigueur.

Elle est délivrée à titre exceptionnel et ne prévaut pas de solliciter l'autorisation requise au titre de la réglementation du cœur du parc national, pour toute activité professionnelle ou à but commercial, ultérieurement à la date de signature de la présente.

#### Article 5 :

Le bénéficiaire devra présenter cette autorisation à toute réquisition d'agents de l'Établissement public du Parc national ou d'agents commissionnés et assermentés compétents en la matière.

Article 6 :

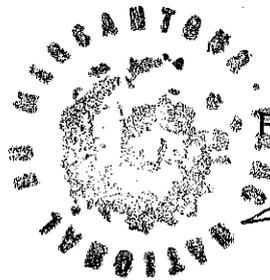
Le non respect de l'un de ces articles ou de l'une ou l'autre des dispositions prévues par le code de l'environnement ou dans la réglementation du Parc national expose son bénéficiaire à des sanctions administratives et des poursuites judiciaires.

Article 7 :

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public dans un délai de trois mois à compter de son édicton.

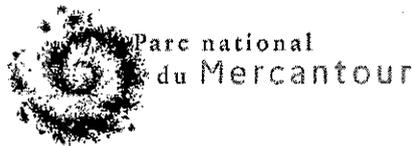
Elle peut être contestée devant le tribunal administratif de Nice dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait à Nice, le 19 février 2018



Le Directeur-Adjoint du  
Parc National du Mercantour

Laurent SCHEYER



**Annexe**  
**Décision n° 2018-33**

Fichiers image © Dupont Cédric – Nature & Photographie

Fichier D95A0263

Chamois mâle en pelage hivernal. Photographie réalisée près du Lac Fourca.

Fichier D95A0279

Chamois mâle en pelage hivernal, en surplomb. Photographie réalisée près du Lac Fourca.

Fichier D95A0389

Chamois femelle et cabri en pelage hivernal, en surplomb. Photographie réalisée près du Lac Fourca.

Fichier D95A0496

Jeune étagne couchée au soleil. Photographie réalisée au Vallon de la Minière.

Fichier D95A0515

Deux jeunes étagnes profitent du soleil d'automne, dont une couchée. Photographie réalisée au Vallon de la Minière.

Fichier D95A0547

Jeune étagne en surplomb sur un rocher. Photographie réalisée au Vallon de la Minière.

Fichier D95A1090

Marmotte s'activant parmi les rochers. Photographie réalisée entre le lac de Fenestre et le Pas des Ladres.

Fichier D95A1091

Marmotte entretenant son pelage parmi les rochers. Photographie réalisée entre le lac de Fenestre et le Pas des Ladres.

Fichier D95A1099

Marmotte surveillant les environs parmi les rochers. Photographie réalisée entre le lac de Fenestre et le Pas des Ladres.

Fichier D95A1104

Marmotte surveillant les environs parmi les rochers. Photographie réalisée entre le lac de Fenestre et le Pas des Ladres.

Fichier D95A1130

Traquet motteux femelle. Photographie réalisée près du lac de Fenestre.

Fichier D95A1148

Pipit spinelle (?). Photographie réalisée près du lac de Fenestre.

Fichier D95A1340

Bouquetin mâle somnolant, couché au soleil. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A1424

Bouquetin mâle gravissant une paroi. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A1429

Bouquetin mâle gravissant une paroi et baillant. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A1493

Bouquetin mâle debout parmi les rochers. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A1503

Bouquetin mâle marchant parmi les rochers. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A7158

Bouquetin mâle couché parmi les rochers. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A7170

Bouquetin mâle couché et endormi parmi les rochers. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A7175

Bouquetin mâle couché parmi les rochers. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A7252

Marmotte faisant le guet. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A7287

Chamois femelle apparaissant derrière un rocher. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A7304

Chamois femelle traversant une partie herbeuse. Photographie réalisée près du col de Fenestre.

Fichier D95A7424

Jeune bouquetin (cabri) allongé au soleil. Photographie réalisée sur les parois près du col de Fenestre.

Fichier D95A7449

Chamois observant les environs depuis un rocher. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A7490

Jeune bouquetin (cabri) en surplomb. Photographie réalisée sur les parois près du col de Fenestre.

Fichier D95A7539

Jeune marmotte guettant sur un rocher. Photographie réalisée au col de Fenestre.

Fichier D95A7560

Chamois se grattant. Photographie réalisée près du col de Fenestre.

Fichier D95A7656

Jeune bouquetin (cabri) descendant de rochers. Photographie réalisée près du lac de Trécolpas.

Fichier D95A7881

Marmotte sur un rocher. photographie réalisée près du col de Fenestre.

Fichier D95A7950

Marmotte profitant du soleil sur un rocher. Photographie réalisée près du col de Fenestre.

Fichier D95A8060

Etagne émergeant de derrière un talus. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8084

Deux jeunes étagnes se confrontant. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8115

Jeune bouquetin émergeant derrière un rocher. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8116

Jeune bouquetin sur un rocher. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8117

Jeune bouquetin sur un rocher. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8126

Jeune bouquetin faisant face. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8132

Jeune bouquetin de profil. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8182

Etagne marchant sur un rocher. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8250

Bouquetin mâle somnolant dans un pierrier. Photographie réalisée près du col de Fenestre.

Fichier D95A8369

Jeune bouquetin marchant dans l'herbe. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8388

Etagne évoluant parmi les rochers. Photographie réalisée près du col de Fenestre.

Fichier D95A8437

Chamois dans une prairie. Photographie réalisée près du col de Fenestre.

Fichier D95A8737

Chamois femelle en surplomb sur un rocher. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8747

Chamois femelle en surplomb sur un rocher. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8819

Jeune bouquetin sur un rocher. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8822

Jeune bouquetin sur un rocher. Photographie réalisée près du refuge de la Cougourde.

Fichier D95A8950

Couple de chamois, mâle et femelle, évoluant parmi les rochers. Photographie réalisée au-dessus du lac des Sagnes.

Fichier D95A8956

Couple de chamois, mâle et femelle, évoluant parmi les rochers. Photographie réalisée au-dessus du lac des Sagnes.

Fichier D95A8968

Chamois mâle se grattant parmi les rochers. Photographie réalisée au-dessus du lac des Sagnes.

Fichier D95A8975

Chamois femelle debout sur un rocher. Photographie réalisée au-dessus du lac des Sagnes.

Fichier D95A8976

Chamois femelle debout sur un rocher. Photographie réalisée au-dessus du lac des Sagnes.

Fichier D95A9026

Chamois femelle debout sur un rocher. Photographie réalisée au-dessus du lac des Sagnes.

Fichier D95A9039

Couple de chamois, mâle et femelle, se tenant sur un rocher. Photographie réalisée au-dessus du lac des Sagnes.

Fichier D95A9051

Couple de chamois, mâle et femelle, se tenant sur un rocher. Photographie réalisée au-dessus du lac des Sagnes.

Fichier D95A9217

Chamois mâle émergeant de derrière un rocher. Photographie réalisée près des lacs Bessons.

Fichier D95A9237

Chamois mâle de profil. Photographie réalisée près des lacs Bessons.

Fichier D95A9272

Chamois mâle faisant face. Photographie réalisée près des lacs Bessons.

Fichier D95A9323

Chamois mâle se retournant. Photographie réalisée près des lacs Bessons.

Fichier D95A9397

Accenteur mouchet. Photographie réalisée au-dessus du lac des Sagnes.